



PREREQUIS/PUBLIC

- Aucun prérequis.
- Personnel travaillant à proximité de dispositifs mécaniques ou thermodynamiques producteur énergies :
 - M0** : destinés aux opérations non mécaniques.
 - M1** : destinés aux opérations mécaniques.
- Chargé de travaux ou d'interventions sur des ouvrages présentant des risques mécaniques :
 - M2** : destinés aux chargés de travaux mécaniques.
 - MR** : destinés aux chargés d'intervention immédiate mécanique.
 - MC** : destinés aux chargés de consignation mécanique.
 - ME** : destinés aux chargés des essais, manœuvres sur machines.



DUREE

7 heures



METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Modalité : en présentiel.
- Méthodes : exposé théorique, étude de cas, mise en situation.
- Matériel : installations mécaniques.
- Ressources : support PowerPoint, livret de formation.
- Intervenant : formateur qualifié et expérimenté en habilitation mécanique.



MODALITES D'EVALUATION

- Test de positionnement.
- Quizz théorie.
- Quizz pratique.
- Questionnaire de satisfaction.



OBJECTIFS

- Reconnaître les risques d'ordre mécanique et savoir s'en protéger.
- Apprendre le processus d'analyse des risques mécaniques.
- Appliquer les mesures de prévention relatives aux risques mécaniques et thermodynamiques.
- Accomplir en sécurité les tâches spécifiées sur le titre d'habilitation délivré par l'employeur et appliquer les prescriptions de sécurité.



PROGRAMME

Module théorique

- 1) Généralité et statistiques
- 2) Contexte règlementaire
- 3) Les définitions
- 4) Les enjeux de la prévention des risques
- 5) L'analyse des risques
- 6) Les différents risques d'origine mécanique et électrique
- 7) Les causes des accidents du travail
- 8) La conduite à tenir en cas d'accident ou situation dangereuse
- 9) Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- 10) Les procédures de consignation
- 11) Les spécificités par niveau d'habilitation mécanique" (M0 M1 M2 MR MC ME)

Module pratique

— Travaux pratiques sur des installations et des équipements pédagogiques.



MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Modalités d'accès :

- Par l'employeur (plan de développement des compétences/OPCO),
- A l'initiative du salarié (plan de développement des compétences/fonds propres),
- Par un particulier (fonds propres/France compétences).

Délais d'accès :

- En intra (groupe de 1 à 10 pers) : dates, horaires et lieu au choix.
- En inter-entreprises : pas de session inter.



TARIF

Nous consulter.



ACCESSIBILITE

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de bien vouloir nous le signaler au préalable afin de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires.



TAUX DE REUSSITE

100%



TAUX DE SATISFACTION

98%